

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 6

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉS FVA du 20 février 1982, 13 h. 30, au Buffet de la Gare, à Lausanne

Présidence : M. R. Steiger.

Comme de coutume, c'est sous le chapiteau de la Gare de Lausanne que le président Robert Steiger souhaite la bienvenue à 37 délégués.

Excusée : section de la vallée de Joux.

Absente : section du Jorat.

Il remercie de leur présence MM. Adrien Paroz, président SAR, Marc Léchaire, du comité, ainsi que les membres honoraires.

Il excuse MM. le Dr Schneider, vétérinaire cantonal, Georges Aubert, Vuilloud, de la vallée de Joux, Ruckstuhl, Degraz, chef de service au Département de l'agriculture.

Le procès-verbal de l'assemblée 1981 est lu et approuvé.

Rapport présidentiel

Le président retrace l'année 1981. Il précise que cette année ressemble aux années 1979 et 1980. La moyenne de la récolte se monte à 4,5 kg par colonie, récolte qui ne couvre même pas les frais généraux.

Il précise également que certaines régions ont été favorisées par une miellée d'automne. Il retrace les années fructueuses où les apiculteurs livraient leurs biens à la Centrale. Hélas, la transformation de nos prairies naturelles en culture intensive n'aide plus à maintenir des récoltes stables. Il ne reste pratiquement plus que le colza et la dent-de-lion au printemps pour remplir nos hausses.

Le président parla également des apiculteurs «sauvages», c'est-à-dire des non-membres. Il prie les délégués de vouer un soin attentif à ces personnes et d'en avvertir les comités afin d'éviter les litiges lors d'un accident par suite de piqûres.

La section de la Haute-Broye émet le vœu que le problème de l'acariose soit revu par le biais de la Loi fédérale sur les épizooties ou en créant un fonds propre au sein de la SAR afin de dédommager les lésés. M. Steiger rappelle qu'il existe une assurance contre la loque, en main du vétérinaire cantonal.

Le président informe que les inspecteurs des ruchers se sont réunis l'année dernière à la demande du vétérinaire cantonal dans le but de fonder une association et de rédiger les statuts.

Le président FVA désirait faire figurer dans ces statuts que des relations devaient être entretenues avec le comité FVA. Cela n'a pas eu le succès escompté. Malgré cette décision, il souhaite que les inspecteurs entretiennent des relations avec les sections et la Fédération.

Il félicite le nouveau comité composé de MM. Henri Jaquet, président, Raymond Jaccard, secrétaire, Louis Brand, caissier.

Les vulgarisateurs sont remerciés pour le travail accompli en 1981. Il prie les présidents de soutenir les vulgarisateurs dans la préparation des cours et causeries.

Un changement a également eu lieu dans l'inspection. M. Georges Aubert cède sa place, pour raison d'âge, après treize ans de loyaux services. M. Steiger lui exprime sa profonde gratitude pour le travail exécuté et lui souhaite une heureuse retraite.

Pour terminer, il remercie ses collègues du comité pour la bonne entente qui a régné durant ses onze années passées à la Fédération. Un grand merci est également adressé aux deux représentants vaudois à la SAR, MM. Adrien Paroz et Marc Léchaire, ainsi qu'aux présidents de sections.

Il exprime le vœu que de bonnes relations continuent comme par le passé, même dans sa nouvelle fonction d'inspecteur cantonal des ruchers.

Après le rapport présidentiel, M. Guillet, vice-président, adresse quelques mots à M. Robert Steiger :

«Onze ans cette année que nous faisons notre entrée au comité FVA, au sein duquel on aime se retrouver entre amis et copains animés de cette même passion, l'élevage et la culture des «mouches à miel».

»A cette occasion, tu as démontré par ton travail et tes connaissances apicoles une très grande détermination à être juste et précis envers tout le monde apicole. Pour ces raisons, en février 1977, l'AD te désignait comme président.

»En tant que tel, tu fus très souple pour le Vaudois que je suis et que nous sommes tous ici...

»Finalement, le 5 juin 1981, sur proposition du Département de l'intérieur, le Conseil d'Etat vaudois te désignait comme inspecteur cantonal des ruchers, charge qui te donnera encore de belles satisfactions et également des peines et soucis.»

Ensuite, il remet, au nom du comité FVA et des délégués, un présent à M. Steiger en lui adressant un chaleureux merci et en lui souhaitant beaucoup de satisfactions dans ses nouvelles fonctions. Un grand merci est également adressé à son épouse qui le seconde parfaitement dans ses tâches.

Rapport du caissier

M. F. Bovy présente les comptes 1981 qui se soldent par un bénéfice de **Fr. 268.75** et un capital de **Fr. 8578.90**.

Le budget 1982 prévoit un bénéfice de **Fr. 92.—**.

La Commission de gestion, formée par les sections de Lucens et de Morges, relève la bonne tenue et l'exactitude des comptes.

Les vérificateurs demandent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge à la commission et au chargé des comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Nomination de la commission vérificatrice des comptes

Pour 1982, les sections de Morges et de Moudon sont désignées.

Vulgarisation

M. Cochard relève que 1981 fut riche en enseignements et en apports de connaissances, mais pauvre en miel. Ce résultat ressort des rapports des conseillers apicoles.

Il adresse à M. René Comte, qui nous quitte pour raison d'âge, ses remerciements et mentionne que le FVA, la section, les apiculteurs et amis sont fiers du travail accompli.

Rapport du responsable des moniteurs éleveurs

M. R. Steiger relève que l'année 1981 a été à nouveau une année néfaste pour l'élevage en raison du climat atmosphérique.

Il fait mention que des cours des moniteurs éleveurs ont eu lieu durant l'année écoulée.

Durant cette année, 1500 ruchettes ont été montées à la station de l'Hongrin et 1080 à la station de Vermeilley.

Il adresse également ses remerciements à ses collègues et aux responsables de toutes les instances et souhaite à toutes et à tous une bonne année 1982.

Rapport de l'inspecteur des ruchers

En l'absence de M. Georges Aubert, M. Robert Steiger nous fait part du rapport adressé au Dr Schneider, vétérinaire cantonal.

Il relève l'activité de ses treize ans passés comme inspecteur cantonal, tâche pas toujours facile, et ses bonnes relations avec le vétérinaire cantonal, inspecteurs et autres instances apicoles.

Il remercie M. de Siebenthal, atteint par la limite d'âge, pour le travail accompli depuis plus de vingt ans. Des remerciements vont également à M^{me} Sudan et à M. Blanc qui quittent leur fonction.

Il remercie les inspecteurs pour leur engagement assidu. Ils ont visité 536 ruchers avec 6392 ruches.

Plusieurs cas de maladie ont été détectés, soit vingt-cinq cas d'acariose, neuf cas de loque américaine et deux cas de loque européenne.

Il souhaite la bienvenue à M. Georges Perretten, des Diablerets, qui remplace M. de Siebenthal, pour les Ormonts, et à M. André Rossé, remplaçant M^{me} Sudan, pour Lausanne.

Il félicite M. R. Steiger pour sa nomination d'inspecteur cantonal et lui souhaite de trouver autant de plaisir dans son travail qu'il en a trouvé lui-même.

Il remercie également M. Martin, chef de service, ainsi que l'Institut Galli-Valerio pour leur amabilité.

Election d'un nouveau membre du comité

Pour remplacer M. Robert Steiger, deux candidats sont présentés: MM. René Pidoux, président de la section de Lucens, et Boo, de Château-d'Œx. Après délibération par bulletin secret, M. R. Pidoux est élu avec 19 voix contre 16 pour M. Boo.

Election du président

M. Jean-Pierre Guillet, vice-président, n'ayant plus qu'une année à faire, renonce à la candidature. M. Fernand Bovy étant seul candidat, il est élu par acclamation.

Divers

La section de Nyon propose de nommer M. Georges Aubert, inspecteur cantonal sortant, comme membre honoraire. Cette demande est acceptée par applaudissements.

Révision de l'art. 8 des statuts du concours des ruchers

L'assemblée décide de maintenir la proposition du comité FVA à la SAR.

Cette modification prévoit la mise sur pied d'un comité chargé d'examiner les recours éventuels.

Film sur la varroase

Pour clore cette assemblée, le film sur la varroase fut présenté aux délégués. Ce film, très impressionnant, laissa perplexe bien des apiculteurs. Il est judicieusement conseillé de présenter ce document lors des assemblées de sections.

Le comité

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE

52^e Assemblée générale ordinaire au buffet de la gare de Sivrîez

Devant une brillante participation, M. Georges Chassot, président, ouvre les débats.

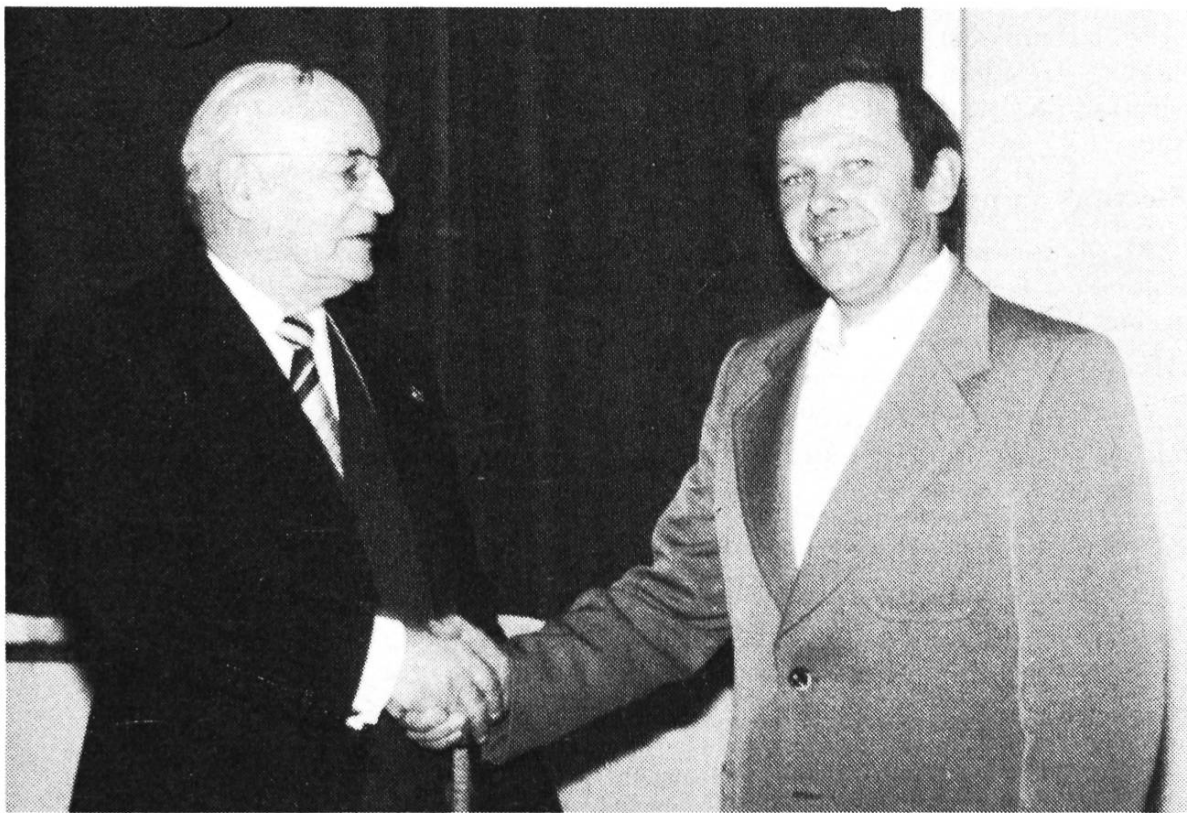
Il salue spécialement M. Clément Delley, président de la Société broyarde d'apiculture, les membres d'honneurs venus nous témoigner leur appui, et souhaite à tous la plus cordiale bienvenue. Quelques apiculteurs sont excusés.

Sont nommés scrutateurs: M. Paul Auderset, de Rue, et M. Louis Oberson, de Massonnens.

Le **PV** de la dernière assemblée est lu par le secrétaire puis accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Rapport du président. Dans son rapport, le président relève l'importance de la famille des apiculteurs de la Glâne qui compte, ce jour 230 membres plus une centaine de membres amis. Il rappelle la mémoire de nos chers membres disparus dont le souvenir demeure. En quelques mots, il nous parle des diverses activités de notre section durant l'année 1981. Pour terminer son rapport, il remercie toutes les personnes qui apportent une part active à la société.

Rapport de l'inspecteur des ruchers. M. Curty, inspecteur des ruchers, nous annonce que l'état sanitaire du rucher glânois s'est considérablement amélioré mis à part quelques cas d'acariose qui sont encore à déplorer. Il recommande la vigilance aux apiculteurs et les met en garde sur l'obligation d'inscrire toutes les colonies chez l'inspecteur du bétail lors du recensement du printemps, la taxe étant de Fr. 1.50 par colonie.



A gauche, l'ancien président, qui quitte le comité après trente ans d'activité comme président. A droite, le nouveau président, M. Michel Curty.

Rapport de la commission d'élevage. M. Louis Demierre, moniteur éleveur à Billens, nous donne connaissance du brillant résultat obtenu l'année dernière et nous prouve combien il est utile pour une société de posséder une station d'élevage. Durant l'été 1982, un cours sur l'élevage sera mis sur pied. La presse locale nous renseignera sur le lieu et la date.

Rapport de l'assemblée de la Fédération fribourgeoise à Portalban. M. Jean Chammartin remercie M. Clément Delley, président de la Société broyarde d'apiculture pour la parfaite organisation de ce jour. En quelques mots, il retrace les principaux faits de cette assemblée où plusieurs démissions furent enregistrées, dont celle de M. Georges Chassot, président. Durant trente ans il fit partie du comité, dont quinze ans comme président. A cette occasion, l'assemblée l'a proclamé président d'honneur. Le nouveau président cantonal fut nommé en la personne de M. Georges Fragnière, membre du comité SAR.

Rapport de l'assemblée des délégués SAR. M. Emile Bourqui, dans un bref rapport, déclare que cette assemblée a été dignement dirigée par notre très dévoué et compétent président SAR M. Adrien Paroz. Ce fut une journée instructive où des problèmes apicoles furent longtemps discutés. Pour terminer, il souhaite que les jeunes apiculteurs prennent davantage part à la vie de nos organisations apicoles.

Compte 1981. D'une façon très claire et irréprochable, M. Curty, caissier, nous prouve que la situation financière de notre société est saine. Le président l'a remercié pour les indications précises et pour son excellent travail.

La commission vérificatrice des comptes demande à l'assemblée de les accepter tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Activité 1982. Le secrétaire donne connaissance de la liste des apiculteurs chez qui une visite de rucher aura lieu durant l'été 1982. Il informe les membres qu'une circulaire sera envoyée en temps utile. Le président remercie les apiculteurs qui mettent leur rucher à disposition pour ces cours pratiques.

Distinctions. SAR 25 et 40 ans, section 25 et 26 ans. M. Chassot a l'honneur de remettre les distinctions prévues aux membres suivants: pour 25 ans de fidélité SAR, M. Hermann Mischeler, Romont; pour 40 ans de fidélité SAR, MM. Charles Moret, Le Châtelard, Fernand Bulliard, Ecublens (FR), Léon Juriens, Ursy, Canisius Berset, Villarsiviriaux.

Pour 25 et 26 ans de fidélité à la section: MM. Robert Sottaz, Marly, Joseph Raemy, Lussy, Hermann Mischeler, Romont, Robert Jaquier, Promasens, Louis Curty, Villarimboud, Louis Raemy, Villaz-St-Pierre, Clément Delabays, Le Châtelard, André Vuichard, Villaz-St-Pierre.

Le président remercie les vétérans pour leur fidélité et les félicite pour le bel exemple qu'ils donnent aux jeunes apiculteurs.

Cotisation 1983. Celle-ci, à l'unanimité, est maintenue à Fr. 25.— pour les membre et à Fr. 5.— pour les membres amis.

Nomination du comité. Un grand changement est intervenu au sein du comité où quatre démissions sont enregistrées: M. Georges Chassot, notre distingué président, M. André Tofel, membre, M. Jean Chammartin, ancien secrétaire, M. Marcel Bugnon, membre.

M. Chassot remercie ces collègues pour les bons et loyaux services rendus. M. Michel Dénervaud, vice-président, adresse quelques paroles de reconnaissance à notre estimé président.

Pour combler les vides, sont nommés: MM. Joseph Girard, Romont, Alexis Juriens, Ursy, Maxime Rutscho, Lussy, Raymond Bugnon, Mézières.

A ces nouveaux membres, le président adresse la plus cordiale bienvenue au sein du comité.

Sucre. M. Dénervaud déclare que ce marché est extrêmement difficile, mais il assure nos membres qu'il fera le nécessaire pour qu'ils soient approvisionnés en suffisance et à un prix avantageux.

Pique-nique. Une sortie de famille sera organisée durant l'été; la date et le lieu seront communiqués par circulaire en temps utile.

Divers. Le nouveau comité s'étant réuni un instant, il a nommé le futur président en la personne de M. Michel Curty, de Villarimboud. M. Dénervaud, vice-président, présente le jeune président à l'assemblée qui l'accueille par de vives acclamations. Le comité propose à l'assemblée de proclamer M. Georges Chassot président d'honneur; l'assemblée accepte et applaudit massivement. Durant la soirée, nous avons entendu quelques exposés très instructifs de plusieurs apiculteurs; nous les en remercions. Pour terminer cette assemblée, M. Chassot remercie les apiculteurs glânois pour la grande confiance faite tout au long de ces trente années passées à la direction de la société. Il félicite les membres de leur belle attention durant la soirée et souhaite à tous un bon retour dans leur foyer.

Le secrétaire : A. D.

Cherche **À ACHETER** d'occasion 1 balance pour rucher, 1 grande ruche pépinière, 2 pépinières DB, 1 cérificateur solaire.

Tél. (025) 71 65 37.

À VENDRE 10 ruches vides DB complètes, sans cadre, Fr. 40.— pièce.

70 cadres de hausse DB bâtis, Fr. 2.50 pièce.

100 cadres de corps DB neufs, montés avec fil, Fr. 2.50 pièce, sur demande avec cire, Fr. 5.— pièce.

R. Staub, av. de Bussy 33, 1510 Moudon. Tél. (021) 95 14 54.

À VENDRE REINES CARNIOLIENNES 82, marquées, de souches sélectionnées. Elevage soigné. Expéditions et livraisons tous les vendredis. Prix: Fr. 27.—, cage comprise, contre facture, port et laissez-passer en plus.

**Jean-Michel Berthod, route de la Bourgeoisie 12, 1950 Sion.
Tél. (027) 23 19 84.**

Les commandes passées par cartes postales sont **traitées en priorité.**